



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**  
2021

# LES GRANDS PROJETS PORTÉS EN 2021





**Réalisation des études préalables  
aux travaux de rénovation d'Intechmer**



**Lancement de Cap Cotentin**



**Création des Maisons du Cotentin**



**Une déchèterie accessible à moins  
de 15 minutes de chaque habitant**



**Démarrage du chantier du complexe  
aquatique de Valognes**



**8 fauteuils dentaires pour enrichir  
l'offre de soin d'odontologie**



## LE COTENTIN, NOTRE AVENIR EN COMMUN

L'année 2021 est celle d'un nouveau palier franchi pour le Cotentin. Après un exercice encore marqué par la pandémie et la finalisation de la feuille de route du mandat, cette année a permis une première mise en application des objectifs fixés par l'Agglomération jusqu'en 2026. Le point d'orgue a été la création du réseau Cap Cotentin, qui permet à nos concitoyens de se déplacer plus facilement sur l'ensemble du territoire : en bus, en train, à vélo, à la demande, via le covoiturage et pour un tarif faible, notamment celui à 1€ le voyage.

D'autre part, la Communauté d'Agglomération a élaboré et adopté le Programme local de l'habitat (PLH) pour 6 ans. C'est un document stratégique essentiel pour fluidifier les parcours résidentiels des habitants, massifier la rénovation thermique des logements, poursuivre l'amélioration de l'habitat et favoriser l'accès au logement social, partout sur le territoire. Se loger est un axe fort de notre projet, nous avons donc besoin d'un véritable plan d'actions pour répondre aux besoins en matière d'habitat de nos concitoyens : le PLH est notre outil commun. Le Cotentin s'est aussi emparé de l'offre médicale sur le territoire en investissant dans des fauteuils dentaires pour endiguer la pénurie de chirurgiens-dentistes. À noter également, l'ouverture du Pôle de santé libéral ambulatoire Valognes-Brix pour renforcer l'offre de soins de proximité en opérant avec les professions médicales.

Enfin, cette année a été celle de la finalisation du programme de rénovation d'Intechmer (Institut national des sciences et techniques de la mer) dont les travaux s'achèveront en 2024.

La Communauté d'Agglomération est désormais mieux identifiée comme une collectivité de proximité, comme en témoignent les Maisons du Cotentin qui facilitent, sur tout le territoire, l'accès aux services publics. Par ailleurs, avec les fonds de concours, la cellule d'accompagnement des communes et les services communs, l'Agglomération accompagne les maires dans la mise en œuvre de projets concrets, pour améliorer le quotidien des habitants. C'est tout cela, la « Maison Commune » du Cotentin.

L'Agglomération assume de vouloir porter des politiques ambitieuses, novatrices et de nature à faciliter la vie de chacun. Notre territoire le permet par les nombreux atouts qu'il possède. Ce rapport d'activité retrace ainsi le travail annuel d'une collectivité qui avance et dont les énergies rassemblées le sont pour un projet commun, le Cotentin. Les élus et l'administration communautaire - agents, cadres et directeurs inclus - y prennent une part active et je tiens à les en remercier vivement.



**07**

---

L'Agglo en bref



**33**

---

Développement



**61**

---

Logement

**15**

---

Ressources



**45**

---

Territoire



*À l'occasion de la campagne « Toujours à la pointe », Chloé illustre à la perfection l'une des nombreuses qualités de notre territoire : le surf.*

# L'AGGLO EN BREF

Avec ses 220 km de côtes et son bocage, le Cotentin est doté de richesses aussi variées que complémentaires. Traditionnellement marqué par la culture maritime et agricole, le territoire a également su saisir des opportunités industrielles et économiques, pour porter aujourd'hui des projets d'envergure nationale. Au quotidien, ce sont 192 élus communautaires et près de 1 000 agents territoriaux qui œuvrent pour préserver la qualité de la vie locale et une attractivité reconnue bien au-delà des frontières du Cotentin.

## / SOMMAIRE /

- P 6** / Le Cotentin
- P 7** / Les compétences
- P 8** / La gouvernance
- P 9** / Les élus

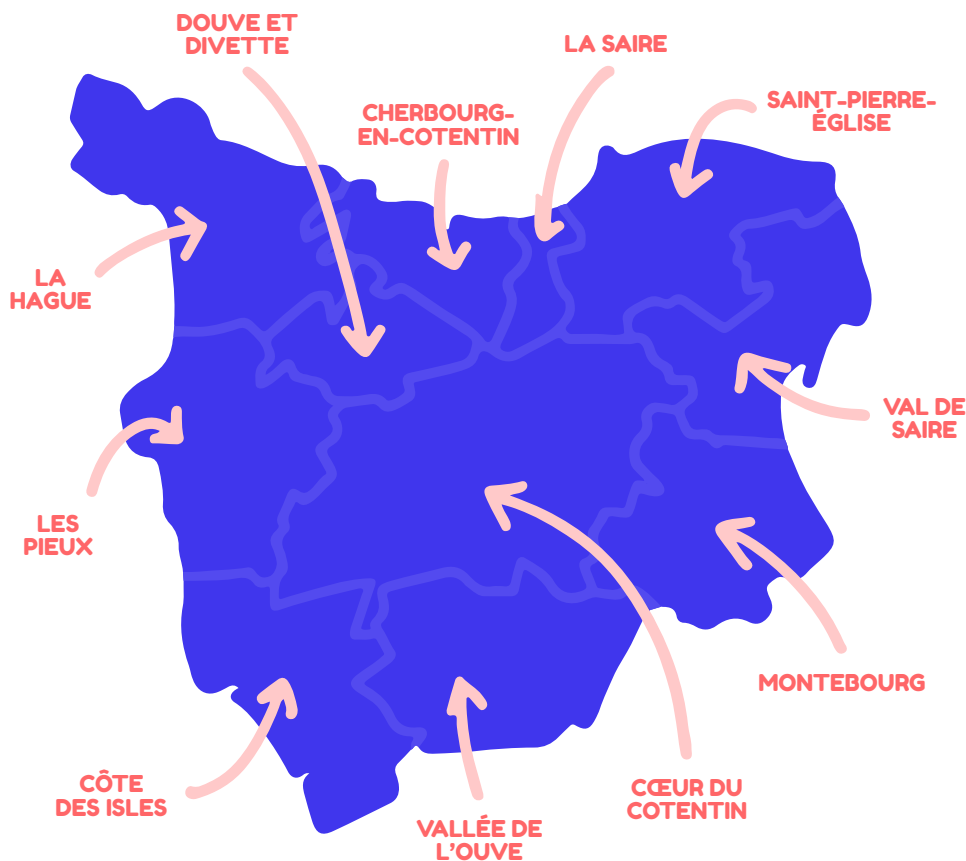
**P11** / L'organigramme des Directions

## # LE COTENTIN

Surnommée la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre de contrastes. Avec ses **220 km de côtes** et son bocage, ce territoire est un concentré de Normandie étendu sur **1 439 km<sup>2</sup> de superficie**. Forgé par la mer, qui influence jusqu'à son agriculture, le Cotentin accueille de grandes industries et mise sur le maritime et le portuaire pour porter la croissance.

La richesse de ses paysages, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce vaste territoire s'est alors unifié afin de donner une réalité institutionnelle à une entité historique, culturelle et humaine.



**192**

ÉLUS  
COMMUNAUTAIRES

PRÈS DE

**185 000**

HABITANTS

**931**

AGENTS  
TERRITORIAUX  
PERMANENTS

## # LES COMPÉTENCES

L'Agglomération du Cotentin exerce plusieurs compétences qui lui ont été transférées par la loi ou par ses communes membres. Ainsi elle peut répondre au mieux aux différentes problématiques de vie des habitants et œuvrer en faveur de l'attractivité territoriale.



Fournir l'eau potable et gérer l'assainissement



Assurer la collecte et la gestion raisonnée des déchets ménagers



Coordonner avec les professionnels du secteur une politique d'attractivité médicale



Développer la politique touristique d'attractivité



Assurer la gestion des espaces d'accueils adaptés pour les gens du voyage



Créer et entretenir des équipements répondant aux besoins des usagers



Déployer des outils de maîtrise des cours d'eau



Soutenir et renforcer l'offre de formation



Améliorer et développer l'offre de transport



Assurer la proximité des services publics et maintenir l'accès aux structures sociales



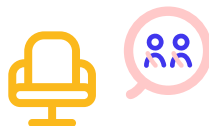
Soutenir et encourager les dispositifs en faveur des entreprises et de l'emploi

## # LA GOUVERNANCE



### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

192 Conseillers communautaires, représentant les 129 communes membres, se réunissent à raison de 5 ou 6 séances annuelles pour délibérer, débattre et voter les orientations stratégiques sous l'égide du Président.



### BUREAU COMMUNAUTAIRE

Conformément aux délégations de pouvoir reçues du Conseil, les 35 membres élus siégeant au bureau gèrent les affaires courantes et préparent les orientations stratégiques à présenter en Conseil. Cette séance se déroule sous l'égide du Président, à raison d'une dizaine de séances par an.



### COMMISSIONS DE TERRITOIRE ET COMMISSIONS DE SERVICE COMMUN

Les commissions de territoire sont composées des conseillers communautaires titulaires issus des communes appartenant au pôle de proximité concerné. Les maires des communes concernées sont également invités. Au nombre de onze, elles ont un caractère consultatif et de proposition. Elles détaillent les projets de mandat et examinent les délibérations avant chaque conseil communautaire. Les commissions de service commun, dont la composition diffère légèrement des commissions de territoire, sont quant à elles des organes de gouvernance des services communs gérés par l'agglomération. De ce fait, elles peuvent prendre des décisions de gestion ou déterminer les propositions à soumettre aux assemblées délibérantes.



### COMMISSIONS PROSPECTIVES

Elles réfléchissent aux grands enjeux de l'Agglomération, chacune dans leurs domaines. Elles correspondent aux compétences de la collectivité et sont regroupées par thématiques : Finances, affaires générales, RH, simplification des relations avec les usagers / Santé, mobilités, ruralité / Développement, emploi, tourisme, attractivité et relations internationales / Environnement et gestion des déchets / Cycle de l'eau, GEMAPI / Urbanisme, habitat et politique de la ville.

## # L' ADMINISTRATION



### LES SERVICES

L'Agglomération du Cotentin compte 931 agents répartis sur tout son territoire. Le siège de la collectivité et les Maisons du Cotentin constituent de véritables portes d'entrée pour ses usagers.





## CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle a pour objectif d'associer les Maires aux grandes décisions de fonctionnement de l'Agglomération. Elle est également garante du respect des principes fondamentaux de la Charte de gouvernance.



## COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Elle a pour fonction d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics gérés par l'Agglomération. Cette commission est composée de conseillers communautaires élus et de représentants d'associations locales et d'usagers.



## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Cette instance, composée de 4 collèges, est un organe autonome de démocratie participative. Elle vise à associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement du Cotentin.

## # LES ÉLUS



David MARGUERITTE, Conseiller municipal à Cherbourg-en-Cotentin, a été élu le lundi 13 juillet 2020 Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle est composée de 192 Conseillers communautaires représentant les 129 communes membres.

Le Conseil communautaire élit son Président qui exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il est le chef de l'administration de la Communauté d'Agglomération. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ses fonctions par 15 Vice-Présidents auxquels il accorde des délégations.

Le Conseil délibère et vote les projets d'envergure de la Communauté d'Agglomération dont le budget. Il se réunit à raison de 4 à 5 fois par an en présence des 192 conseillers élus lors des élections municipales, parmi les candidats aux conseils municipaux. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les Conseillers communautaires sont les Conseillers municipaux désignés dans l'ordre du tableau.

# # L'ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS

SEPTEMBRE 2021

**PRÉSIDENT • David MARGUERITTE**

**CABINET**

Claire EPAILLARD  
Cheffe de Cabinet

**PÔLE  
RESSOURCES  
HUMAINES**

DGA : Jacky  
CHESNEL

**PÔLE  
ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE ET  
MOYENS GÉNÉRAUX**

DGA : Marion  
PLAINE

**PÔLE  
FINANCES**

DGA : Franck  
DUVAL

**Direction  
Coordination  
transversalité, Pôle et  
Services Communs RH**

Michaël STIOUI

**Direction  
Dialogue, Action Sociale,  
Gestion du Temps  
(DDASGT)**

Nathalie INGOUF

**Direction  
Accompagnement  
des Agents,  
Rémunération et Carrière  
(DAARC)**

Séverine VARINOT

**Direction  
Emploi et Compétence  
(DEC)**

Sophie BARBÉ

**Direction  
Santé, Prévention,  
Mieux-Être au Travail  
(DSPMET)**

Alexandre CORMIER

**Direction Système  
d'Information  
(DSI)**

Thomas HUBERT

**Direction  
Administration Générale  
(DAG)**

Virginie LITRÉ

**Direction  
Moyens généraux  
(DMG)**

Cécile CORVIOLLE-POULAIN

**Direction  
Commande Publique  
(DCP)**

Baptiste TÉTART

**Direction  
des Affaires Juridiques**  
Catherine CHERY-RASPAIL

**Direction Budget**  
Karine VAUTIER

**Direction  
Analyse et gestion  
financière**

Frédéric DUBOST

**Direction  
Comptabilité**

Catherine LEMENAND

DGA = Directeurs Généraux Adjoints

Service commun porté par la ville

Service commun porté par l'agglomération

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
Laurent RONIS-LE MOAL

**ACCOMPAGNEMENT ET COORDINATION**  
Justine FAURE

**DIRECTION COMMUNICATION**  
Camille LEDEMENEY

**PÔLE PROXIMITÉ ET AMÉNAGEMENT**  
DGA : Laurent KIÈS

**PÔLE SERVICES TECHNIQUES**  
DGA : Flavien LE GOFF

**PÔLE STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**  
DGA : Céline LE MÉHAUTÉ

**Direction Transversalité et Coordination des politiques territoriales**  
Véronique MALASSIS-VASSE

**Direction Urbanisme-Foncier (DUF)**  
Brigitte LAMY

**PÔLES DE PROXIMITÉ**

**Cœur du Cotentin (PPCC)**  
Linde HENKER

**Vallée de l'Ouve (PPVO)  
Côte des Isles (PPCI)**  
Laurence MABIRE

**Douve et Divette (PPDD)  
La Hague**  
Peggy LEMENUËL

**Les Pieux (PPLP)**  
Julien LISSILLOUR

**Cherbourg-en-Cotentin La Saire (PPS)**  
Charles-Noël MARTIN

**St-Pierre église (PPSPE)**  
Martine ÉTASSE

**Val de Saire (PPVS)  
Montebourg (PPM)**  
Frédéric MELLIER

**Direction Déchets Ménagers et Assimilés (DDMA)**  
Christian JOLITON

**Direction Cycle de l'Eau (DCE)**  
Yann BEAUDEGEL  
Adjoint : Xavier TRENTESAUX

**Direction Environnement, Énergie et Développement Durable (DE2D2)**  
Jean-Luc SIMON

**Direction Ingénierie et Bâtiments (DIB)**  
Annick FLAMENT-LHOMME



**Direction Géomatique et Connaissance du Territoire (DGéOCT)**  
Denis LAINÉ

**Direction Ingénierie Stratégique et Contractualisation (DISC)**  
Guillaume BENOIST

**Direction Dév. Économique, Emploi, Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (DEESRI)**  
François DUTERTRE

**Direction Tourisme, Nautisme et Outils d'Attractivité (DTNOA)**  
Antoine LEVAVASSEUR

**Direction Santé et Accès aux Soins (DSAS)**  
Jean-Pierre THOMAS

**Direction Habitat, Logement et Gens du Voyage (DHLGV)**  
David GERMAIN

**Direction Transports et Mobilités (DTM)**  
Mathieu PHILIPPOT



À l'occasion de leur arrivée dans la collectivité, le Cotentin offre un coffret de bienvenue aux nouveaux agents.

# RESSOURCES

Chaque jour, les Directions supports accompagnent élus et agents territoriaux sur le terrain. Véritables piliers de la collectivité, ces services veillent à la qualité des conditions de travail de chacun et permettent le bon fonctionnement des instances communautaires. Un rôle essentiel qui participe quotidiennement à la performance du Cotentin.

## / SOMMAIRE /

**P 17** / L'Administration Générale  
**P 19** / La Logistique et les Moyens Généraux  
**P 21** / Les Achats et la Commande Publique  
**P 23** / Les Affaires Juridiques

**P 25** / Les Ressources Humaines  
**P 27** / Les Finances  
**P 29** / Les Systèmes d'Informations et Organisation  
**P 31** / La Communication

# L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale gère les assemblées, les actes administratifs et, plus largement, l'ensemble de la vie institutionnelle de la collectivité.

Elle pilote l'accueil du siège de la Communauté d'Agglomération ainsi que la gestion du courrier et de la relation citoyenne.

LES PROJETS DE 2021



## COORDINATION, HARMONISATION ET DÉVELOPPEMENT DES ACCUEILS COMMUNAUTAIRES

Une démarche projet a été engagée par la Direction de l'Administration Générale en mai 2021 afin de coordonner, harmoniser et développer les accueils de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

L'objectif du projet est d'améliorer le parcours usagers des habitants, de faciliter l'accès et la lisibilité aux services de la collectivité et de renforcer l'image et la place de la collectivité auprès des habitants.

LES CHIFFRES DE 2021



CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES



CONSEILS  
COMMUNAUTAIRES



## MODULATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS EN FONCTION DE LA PARTICIPATION EFFECTIVE AUX INSTANCES

Sans son règlement intérieur, le Conseil Communautaire a adopté des dispositions prévoyant une modulation des indemnités des conseillers communautaires titulaires en fonction de leur participation effective aux réunions (Conseils, Bureaux, Commissions de Territoires, prospectives, d'appels d'offres et de délégation de Service public). Afin de mettre en œuvre ce dispositif, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le service vie institutionnelle a mis en place une procédure de suivi des absences, dont le décompte est effectué par semestre, afin que les absences non justifiées soient prises en compte dans le calcul de la réfaction des indemnités.



### POURSUITE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES INSTANCES AVEC L'APPLICATION COM'ÉLUS

En 2021, la vie institutionnelle a poursuivi son objectif de dématérialisation des instances avec le déploiement d'un nouvel outil intitulé Com'élus. Il permet de répondre aux obligations légales introduites par la loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019, qui prévoit que les conseillers municipaux ne siégeant pas à l'organe délibérant soient informés des affaires de l'EPCI faisant l'objet d'une délibération. Ainsi, l'ensemble des élus municipaux sont rendus destinataires des dossiers examinés dans le cadre des instances délibérantes de l'agglomération (convocations aux séances, compte-rendus, etc.) par l'intermédiaire de cette application.

### MISE EN ACCESSIBILITÉ TÉLÉPHONIQUE DES ACCUEILS ET ACCESSIBILITÉ DES PLÉNIÈRES

La Communauté d'Agglomération du Cotentin propose depuis juin 2021 aux personnes sourdes, malentendantes ou ayant une baisse d'audition de pouvoir contacter l'accueil de l'Agglomération grâce à l'outil Rogerveice.

Ce dispositif, lancé et expérimenté par le service accueil au siège de l'Agglomération en 2021, sera déployé en 2022 aux autres accueils de la collectivité. De même, depuis avril 2021, un dispositif de sous-titrage en temps réel des séances du conseil est proposé. La transcription est réalisée par des interprètes de la SCOP le Messageur.



APPELS TÉLÉPHONIQUES



DÉLIBÉRATIONS



COURRIERS AFFRANCHIS

# LA LOGISTIQUE ET LES MOYENS GÉNÉRAUX

Direction support et transversale en matière logistique et mécanique au service de l'ensemble des Pôles et Directions de la collectivité, la Direction Logistique et Moyens Généraux a pour missions la mise en place de marchés transversaux de fournitures et services logistiques, le suivi des fluides, la gestion et la maintenance du parc véhicules du Cotentin, la gestion et distribution des équipements Covid, l'organisation logistique des instances et des manifestations, le service de vagemestre et les assurances.



## UNE APPLICATION DE SUIVI DES SINISTRES

La chargée de projet assurances a élaboré en collaboration avec la Direction Géomatique et Connaissance du territoire une application cartographique permettant un suivi dynamique et géo-localisé des sinistres. Cet outil apporte aux Directions une meilleure visibilité de la situation en matière d'assurance et permet également de renforcer l'analyse des risques pour réduire la sinistralité. Il servira d'appui pour la relance en 2022 des marchés d'assurance.

## LA PLANIFICATION DES ACHATS TRANSVERSAUX

2021 et 2022 sont des années charnières car elles impliquent à la fois de lancer les gros marchés transversaux manquants et de préparer le renouvellement des marchés arrivés à échéance, en analysant les besoins identifiés durant leur exécution et en améliorant le fonctionnement. Une planification des achats transversaux a donc été mise en place afin d'assurer la continuité d'approvisionnement.

En 2021, de grands appels d'offres ont vu le jour : achats de vêtements de travail, de carburants, prestations de location de véhicules et d'engins de chantier, etc.

En parallèle, la DLMG prépare la centralisation de certaines dépenses logistiques.

⇒ **230** ⇒

SINISTRES  
GÉRÉS PAR L'ÉQUIPE  
en charge des assurances

 **760**

INTERVENTIONS  
DU VAGUEMESTRE  
hors tournées habituelles

**29** 

NOUVEAUX SITES  
INTÉGRÉS dans le marché  
nettoyage de locaux



**902**

RÉPARATIONS DE VÉHICULES



**11 215**

MASQUES DISTRIBUÉS

**83**

ÉVÉNEMENTS ACCOMPAGNÉS  
PAR L'ÉQUIPE LOGISTIQUE



# LES ACHATS ET LA COMMANDE PUBLIQUE

En matière de commande publique, l'Agglomération est assujettie à la réglementation en vigueur et son périmètre recouvre aussi bien des travaux, des fournitures que des services.

L'activité de la Direction est prioritairement centrée sur les 3 axes suivants : sécuriser la passation et l'exécution financière des marchés publics ; faciliter l'accès de toutes les entreprises aux appels d'offres de l'agglomération ; développer une politique d'achat socialement responsable et privilégier la notion de développement durable.

## LES PROJETS DE 2021



### SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

Le 17 septembre 2021, Sylvie LAINÉ, Conseillère déléguée à la commande publique, a procédé à la première conclusion électronique d'un marché public.

Applicable à la très grande majorité de ses marchés, cette évolution est synonyme de facilité et d'une rapidité accrue pour les services et les fournisseurs.

## LES CHIFFRES DE 2021



**68 M€**

HT D'ACHATS



**36,14%**

D'ACHAT EN LOCAL

## DES ATELIERS D'ÉCHANGES EN AMONT DU CHOIX DES FOURNISSEURS DE DENRÉES ALIMENTAIRES

L'Agglomération a mené plusieurs rencontres avec des fournisseurs locaux pour promouvoir son nouvel appel d'offres visant à approvisionner les cuisines centrales des Pieux et de Montebourg. C'est à Valognes que s'est par exemple tenu le 29 juin 2021 un atelier d'échanges avec des producteurs locaux.

Les services ont aussi participé en novembre 2021 aux rendez-vous PRO ALIM qui ont eu lieu à Coutances.



## PARTICIPATION AU FORUM DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Les acheteurs de l'Agglomération poursuivent leur mobilisation en direction des entreprises de l'ESS.

Acteurs de ce secteur et acheteurs ont ainsi pu se rencontrer début décembre 2021 pour échanger sur leurs activités et leurs projets respectifs.



126  
AVIS DE PUBLICITÉ



360  
DOSSIERS ÉTUDIÉS  
suite aux consultations d'appels d'offres



14  
COMMISSIONS  
D'APPEL D'OFFRES



# LES AFFAIRES JURIDIQUES

En 2021, l'unité Affaires Juridiques est devenue la Direction des Affaires Juridiques.

Elle assure la gestion des contentieux et précontentieux de l'Agglomération, une aide juridique aux services, le suivi des plaintes et plus largement la prévention des risques juridiques de l'ensemble des activités de la collectivité.

Son intervention permet de défendre et protéger les intérêts de la collectivité, au quotidien et lors des contentieux.



## LA PUBLICATION DU GUIDE DES BAUX ET CONVENTIONS

Le guide des baux et conventions est le résultat du travail conjoint entre les Directions des Affaires juridiques et du Foncier. Il s'agit d'un outil interne, permettant à l'ensemble des services amenés à conclure et suivre des baux et conventions de disposer des informations juridiques nécessaires et de bénéficier de modèles adaptables aux situations rencontrées.

Ce guide, disponible en version papier et en version électronique pour les Directions utilisatrices, est actualisé par la Direction des Affaires Juridiques. Il fera l'objet d'un complément en 2023 concernant les conventions.





**29** NOUVEAUX DOSSIERS

DE CONTENTIEUX OU PRÉ-CONTENTIEUX pour **48** dossiers suivis



**13**

CONTENTIEUX ET PRÉ-CONTENTIEUX CLÔTURÉS



**110**

RÉPONSES À CONSULTATION APPORTÉES



**20**

DÉPÔTS DE PLAINTE SUIVIS



**157**

NOUVELLES DEMANDES DE CONSULTATION soit 3/semaine

**3** LETTRES JURIDIQUES AUX ÉLUS

**3** BULLETINS JURIDIQUES POUR LES AGENTS



# LES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de concevoir et d'animer la politique de gestion et de pilotage des ressources humaines de l'Agglomération du Cotentin.

Son rôle est d'assurer la gestion des recrutements, des carrières, de la paie et de la formation tout au long de la vie des agents, mais également de participer au quotidien à l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, aux côtés des organisations syndicales, des instances de dialogue social (CHSCT, CT, etc.) et de la médecine du travail.



**559**

agents dans la filière  
technique



**208**

agents dans la filière  
administrative



**67**

agents dans la filière  
médico/sociale



**45**

agents dans la filière  
de l'animation



**27**

agents dans la filière  
culturelle



**25**

agents dans la filière  
sportive

## LA RÉORGANISATION DU PÔLE RH

Afin de mieux coordonner ses activités et d'augmenter la lisibilité de son organisation au regard de ses missions pour la collectivité et ses agents, la Direction des Ressources Humaines a mené un vaste projet de réorganisation de ses services dont la mise en œuvre s'étendra jusqu'en novembre 2022.

Ce projet, porté en commun par le Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, s'inscrit dans le cadre plus global de la simplification des procédures de fonctionnement.



### LE DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Point fort inscrit dans l'agenda social de cette première moitié de mandat, le diagnostic des risques psycho-sociaux a été initié à la rentrée de septembre 2021 afin que la collectivité puisse mieux traiter ces risques dans le cadre de la mise à jour de son document unique. De nombreux ateliers participatifs ont permis d'identifier ces risques dans l'ensemble des services et de les corrélés à des actions correctives ou de prévention.

En parallèle, la cellule Mieux-Être au Travail est à l'écoute des agents pour prendre en compte les situations individuelles de mal-être existantes.

### LE LOGICIEL CHRONOS

Dernière brique manquante du système d'information des ressources humaines, la gestion du temps de travail des agents bénéficie désormais de son propre système de gestion informatisé (Chronos).

Après une longue phase de paramétrage et de test courant 2021, le déploiement progressif à l'ensemble des agents de l'Agglomération se déroulera sur l'ensemble de l'année 2022.

## LES CHIFFRES DE 2021

  
**50,91%**  
DE FEMMES

Moyenne d'âge des agents permanents  
**46 ANS**  
ET 4 MOIS

  
**95**  
RECRUTEMENTS  
RÉALISÉS

  
**57**  
AGENTS PARTIS  
DÉFINITIVEMENT

# LES FINANCES

Le Pôle Finances est composé de trois entités : la Direction du Budget, de l'Analyse et du Conseil et de la Comptabilité. Seule la direction du budget n'est pas mutualisée avec la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Sa mission est de mettre en œuvre financièrement les politiques portées par l'Agglomération du Cotentin, par le biais de 4 à 5 étapes budgétaires :

- Le budget primitif en avril ;
- Le budget supplémentaire en juin ;
- Les décisions modificatives de septembre à décembre.

Son rôle est d'encadrer les dépenses et les recettes des Pôles de Proximité et des Directions et de suivre la consommation de ces crédits.

La Direction gère 15 budgets : un budget principal et 14 budgets annexes tels le cycle de l'eau, le transport, les services communs (compétence transférées par les communes aux pôles de proximités), le développement économique, le cinéma Le Richelieu, etc.

Le budget général 2021, composé du budget principal et des 14 budgets annexes, est de 374 M€, parmi lesquels 30% sont consacrés aux dépenses d'investissement. Investissements qui contribuent à consolider l'attractivité du territoire en matière de tourisme (Cité de la Mer, chemins littoraux, centre aquatique de Valognes), de santé (PSLA), de développement économique (travaux d'extension et de création de zones d'activités – Les Fourches, Bénécière) ou encore d'enseignement supérieur (Intechmer).

Il s'agit également de moderniser l'administration communautaire avec la réalisation d'études, d'acquisitions et de travaux (urbanisme, informatique, piscines et golfs), d'accompagner les grands projets environnementaux liés aux déchets ménagers, à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et, nouvellement, à la gestion des eaux pluviales. En parallèle, l'Agglomération accroît son soutien aux projets communautaires par le biais des fonds de concours.

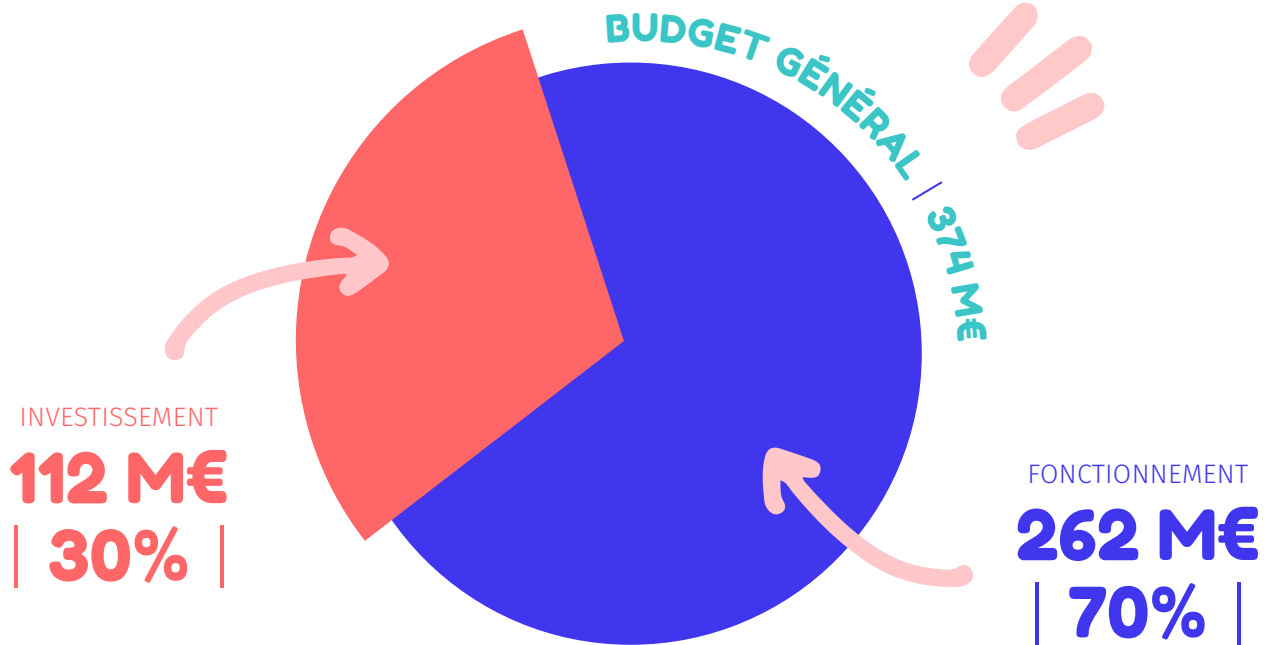
## BON À SAVOIR

En principe, le vote du Budget Primitif (BP) doit être adopté avant la date du 15 avril de l'année en cours (30 avril lorsqu'un changement de mandature est prévu dans l'année). Cependant, dans les deux mois qui précèdent le vote, les élus se réunissent pour débattre sur les politiques budgétaires à appliquer dans l'année, ce débat se nomme le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

LA DATE DE 2021

 **16 février**

VOTE DU DÉBAT D'ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE (DOB)



LES BUDGETS ANNEXES DE 2021

BUDGET PRINCIPAL  
**231,95 M€**

TOURISME/LOISIRS  
**1,09 M€**

CYCLE DE L'EAU  
**60,20 M€**

PORT DIÉLETTE  
**1,97 M€**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
**16,62 M€**

ABATTOIR  
**349 520 €**

TRANSPORTS  
**25,34 M€**

DÉCHETS MÉNAGERS  
**2,52 M€**

SERVICES COMMUNS  
**20,07 M€**

# LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET ORGANISATION

Mutualisée avec Cherbourg-en-Cotentin, la Direction des Systèmes d'Informations et Organisation intervient en soutien auprès des différents Pôles de l'Agglomération.

Elle a pour mission de garantir le bon fonctionnement des outils numériques des agents du Cotentin, de développer des nouveaux services aux usagers et moderniser l'administration.

LES PROJETS DE 2021



## ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHE PROJET

La Direction des Systèmes d'Information s'est mobilisée pour la mise en œuvre d'un processus, d'outils et de méthode pour aider les chefs de projet dans leur mission.

Elle a ainsi développé une application de portefeuille projets pour permettre un meilleur suivi et pilotage des projets de la feuille de route du mandat.

## LOGICIEL DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

La Direction du Cycle de l'eau a besoin d'une « base commune » pour gérer les contrôles d'assainissement collectifs et non collectifs sur l'ensemble du territoire. Ce logiciel permettra d'assurer le respect des obligations réglementaires en matière d'assainissement à savoir les contrôles périodiques et les dossiers de subvention.

LES CHIFFRES DE 2021



50



LOGICIELS MÉTIERS





# LA COMMUNICATION

La Direction Communication a pour objectif d'informer les habitants sur le service public, l'animation du territoire et la vie démocratique de l'Agglomération du Cotentin. Elle rend accessible, lisible et audible les décisions prises par les élus et mises en œuvre par les services communautaires.

Composée de 6 agents, elle déploie l'ensemble des dispositifs de communication internes et externes, les relations avec la presse, l'événementiel, le protocole, les partenariats, tout en veillant au respect de l'institution et à la cohérence des actions impulsées.

## LES PROJETS DE 2021



### **CAMPAGNE DE COMMUNICATION « SOYONS REDOUTABLES AVEC NOS DÉCHETS »**

La Direction Communication a accompagné la Direction Déchets Ménagers dans la concertation de leur projet de réorganisation de la collecte des déchets ménagers, en organisant des ateliers de travail avec l'ensemble des 192 conseillers communautaires du Cotentin. Suite à la définition de la stratégie à développer par la Direction Déchets Ménagers, la Communication a réalisé une campagne de communication grand public « Soyons redoutables avec nos déchets » afin de sensibiliser les habitants au geste de tri. L'accompagnement se poursuit en 2022 avec la mise en place de la communication de proximité pour accompagner les modifications de collecte.

## LES CHIFFRES DE 2021

**196**

COMMUNIQUÉS DE  
PRESSE RÉALISÉS  
soit 1 tous les 2 jours

**147** 

ACCOMPAGNEMENTS  
RÉALISÉS AUPRÈS DES  
DIRECTIONS

## LES MAISONS DU COTENTIN

La stratégie d'accompagnement des habitants en proximité est montée en puissance en 2021. La Direction Communication a accompagné la Direction Transversalité dans le choix du nom qui permettrait d'affirmer l'évolution envisagée. Ainsi, les Maisons du Cotentin sont nées.

La Direction Communication a orchestré la réalisation et la pose de l'ensemble de la signalétique des bâtiments. Le projet se poursuivra en 2022 avec l'accompagnement de l'ensemble des nouveaux services proposés dans les Maisons du Cotentin.



TOUJOURS À LA POINTE

## CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ « TOUJOURS À LA POINTE »

Le Cotentin a lancé une campagne de recrutement d'envergure nationale. Le territoire affiche un taux de chômage des plus faibles de France, mais pour autant, certains secteurs peinent à recruter des profils spécifiques. Aussi, la Direction Communication, en lien avec la Direction Développement Economique, a lancé une campagne d'envergure incluant la réalisation d'un site internet et l'achat d'espaces publicitaires dans les métros parisiens.



SUPPORTS INTERNES  
- Les Echos - &Nous -



MAGAZINES  
COMMUNAUTAIRES



RÉALISATIONS  
GRAPHIQUES INTERNES



VIDÉOS  
RÉALISÉES



Le réseau Cap Cotentin,  
illustré par Pierre BURNEL.

# DÉVELOPPEMENT

Le Cotentin porte de nombreuses compétences en lien avec le développement de son territoire. Ainsi, les Directions présentées ci-après œuvrent sans cesse pour la visibilité et la notoriété de notre Presqu'île, tant sur le plan local que national.

## / SOMMAIRE /

- P 35** / L'ingénierie Stratégique et la contractualisation
- P 37** / Le développement économique et l'enseignement supérieur

- P 39** / L'attractivité touristique
- P 41** / La Santé, l'accès aux soins et l'accessibilité
- P 43** / Les Transports et la Mobilité



# L'INGÉNIERIE STRATÉGIQUE ET LA CONTRAC- TUALISATION

La Direction Ingénierie Stratégique et Contractualisation (DISC) assure plusieurs missions transversales au sein de la collectivité. La Direction :

- coordonne la mise en œuvre du projet de territoire et assure le financement des projets qui lui sont liés par la gestion des contractualisations avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, etc.) ;
- apporte son expertise sur le pilotage des crédits européens territorialisés (fonds LEADER et DLAL FEAMPA) attribués sur la base d'une stratégie locale de développement ;
- anime le Conseil de développement, instance de démocratie participative qui implique la société civile aux différentes politiques publiques menées par l'Agglomération ;
- déploie le Projet Alimentaire Territorial, programme d'actions transversales qui entend soutenir le développement d'une agriculture de proximité, de qualité et résiliente.

LES PROJETS DE 2021



## LES DÉFIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

En 2021, le CoDev, a souhaité accentuer son rôle en tant que support relais pour mener des actions de sensibilisation et porter des animations territoriales auprès des habitants. Il a ainsi organisé en partenariat avec l'Agglomération du Cotentin des actions grand public telles que le concours « je cuisine le Cotentin », en lien avec le Projet Alimentaire Territorial, et reconduit le « défi mobilité ». Ces défis ont permis de mobiliser largement autour des politiques du Cotentin et de recueillir la perception des habitants.

LES CHIFFRES DE 2021



SAISINES DU CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU COTENTIN

Basé sur la mobilisation des acteurs locaux, le PAT, porté par l'Agglomération du Cotentin et la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, a été façonné tout au long de cette année 2021, malgré le contexte sanitaire. Une quinzaine d'ateliers de concertation, construction et d'échanges se sont tenus et ont permis de définir les propositions d'actions du projet : diagnostic partagé, définition de la vision commune, des changements à opérer sur le territoire, des moyens d'actions...



## PROJET LOCALEAT : THINK LOCAL – EAT LOCAL

Le projet LocalEat est un projet de coopération lié au programme LEADER dans lequel l'Agglomération est partenaire, aux côtés de structures de Bretagne de Suède, de Finlande et de Belgique. LOCALEAT propose des solutions pratiques à destination des producteurs, entrepreneurs et institutions locales afin de faire des produits locaux des leviers du développement économique du territoire.

Après deux premières années, perturbées par la crise COVID, un séminaire en Finlande a été organisé et a permis de mettre en avant les solutions locales de valorisation touristique des produits locaux. Un second séminaire, à Saint Brieuc, a vu se tenir le concours culinaire « international » venant clôturer le projet.

### ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE « LE COTENTIN, UN CAP POUR 2030 »

Lancée en septembre 2020, la démarche d'élaboration du nouveau projet de territoire, en concertation avec les services et les forces vives du Cotentin s'est clôturée en septembre 2021 par son adoption en Conseil communautaire.

Feuille de route pour la collectivité, le projet de territoire définit les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour les 10 années à venir.



**1 300**

RÉPONSES DE CITOYENS  
au questionnaire sur le Projet Alimentaire Territorial

**+ de 125**

PROJETS AIDÉS  
PAR LE PROGRAMME LEADER

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Direction du Développement Économique, de l'Emploi, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (DEESRI), a pour mission première la mise en place des conditions favorables au développement économique du Cotentin, économie sociale et solidaire (ESS) comprise. Elle est à ce titre, la porte d'entrée des porteurs de projets et des entreprises en création et développement ; elle aménage et gère une offre immobilière et foncière la plus adaptée possible aux projets et aux enjeux du territoire.

Elle œuvre à l'attractivité économique du Cotentin en accompagnant notamment, l'arrivée de nouvelles compétences sur le territoire. Elle contribue enfin, au développement d'une offre complète et attractive d'enseignement supérieur.

LES PROJETS DE 2021



## LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ D'ENVERGURE NATIONALE LE 7 SEPTEMBRE 2021 À PARIS

Cette campagne a été pensée pour promouvoir l'attractivité économique du Cotentin et aider les chefs d'entreprise dans leur quête de nouveaux talents répondant à leur besoins croissants de main d'œuvre qualifiée. Elle a été lancée dans les médias (affichage de panneaux dans les gares et le métro parisiens, reportages télévisés sur plusieurs chaînes nationales comme France 2, journaux locaux, réseaux sociaux, etc.), et suivie par la création d'un nouveau site internet « Toujours à la Pointe » qui valorise les entreprises du Cotentin et leurs offres d'emploi disponibles.

LES CHIFFRES DE 2021

4<sup>ÈME</sup>

PÔLE ÉCONOMIQUE  
DE NORMANDIE

13 000

ENTREPRISES ET  
ÉTABLISSEMENTS



## OUVERTURE À LA COMMERCIALISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA GRANDE FONTAINE

La nouvelle zone d'activité de la Grande Fontaine, située sur la commune de Martinvast, a été inaugurée le 7 janvier 2021. Ce nouvel espace d'accueil d'entreprises est constitué de 9 parcelles représentant plus de 3 Ha commercialisables.



## FORUM/APPEL À PROJETS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Fin 2021, l'Agglomération et un collectif d'une vingtaine d'acteurs de l'ESS, ont organisé le forum de l'Economie Sociale et Solidaire qui a pour but de promouvoir ce mode d'entreprendre agile et innovant. Ateliers thématiques, mini conférences, débats, échanges avec les exposants, salon d'affaires ont rythmé cette journée où plus de 250 personnes ont participé.

Cet événement était doublé de l'annonce des résultats d'un Appel à Projets dédié au secteur et piloté par le Cotentin, et dont le but est d'encourager et soutenir les porteurs de projet de l'ESS présents sur le Cotentin. Cinq lauréats ont été récompensés se partageant une dotation de 30 000€ financée par EDF.

## DÉMARRAGE DE CAMPUS CONNECTÉ

En 2021, le Cotentin a été retenu par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en partenariat avec la Région Normandie, la MEF et l'Université de Caen, pour porter le Campus Connecté du Cotentin et rejoindre ainsi, les 89 Campus Connectés de France.

Le Campus Connecté a ouvert en septembre 2021 et accueilli, pour cette première année d'existence, 7 étudiants sur le site universitaire de Cherbourg-en-Cotentin. Ce nouvel outil renforce ainsi les possibilités proposées sur le Cotentin en matière d'enseignement supérieur.

  
**66 000**

EMPLOIS  
SALARIÉS

  
**4ÈME**

PÔLE NORMAND  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

  
**2 000**

ÉTUDIANTS  
reentrée universitaire  
2021/2022

  
**5**

LABORATOIRES  
DE RECHERCHE

  
**500**

STRUCTURES  
EMPLOYEURS  
relevant de l'ESS

# L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Cette mission est rendue possible par la coordination des actions en faveur du rayonnement du territoire, réalisée par la direction en charge de la compétence.

L'Office de Tourisme et les équipements touristiques permettent de mettre en œuvre les choix stratégiques portés par le Cotentin.

## LES PROJETS DE 2021



### « COTENTIN UNIQUE PAR NATURE » NOTRE MARQUE DE DESTINATION DE PLUS EN PLUS VISIBLE

Afin d'exprimer ce que les visiteurs de notre territoire pourront découvrir, l'Agglomération s'est dotée d'une marque de destination « Cotentin Unique par nature ». Cette marque est basée sur une vision partagée des singularités de notre territoire : la force, la mer et des paysages, une nature sauvage, une terre secrète et inattendue, une offre allant du ressourcement au dépassement de soi. Ces éléments ont conduit à un positionnement du Cotentin en mettant en avant la découverte d'une puissante nature sauvage et le sentiment d'y vivre une expérience unique.

Cette marque de destination poursuit son déploiement en 2021 avec une diffusion auprès du grand public, l'élaboration d'une gamme de produits, la modernisation des bureaux d'information touristique de Cherbourg-en-Cotentin, de la Hague, de Port-bail et de Valognes, de nouvelles éditions et des actions presse.

## LES CHIFFRES DE 2021

 **6,7 M€**

POUR LA COMPÉTENCE  
PROMOTION DU TOURISME

## 635KM DE SENTIER DE RANDONNÉES ENTRETENUS ET AMÉNAGÉS

La stratégie de développement touristique de l'Agglomération du Cotentin est fondée sur la structuration de deux filières prioritaires : la randonnée et le nautisme.

En matière de randonnée, trois actions ont marqué l'année 2021 :

- la mobilisation des acteurs de la randonnée pour enclencher rédaction d'un schéma de développement de la randonnée ;
- la définition des modalités d'entretien par l'Agglomération de 635km de sentier labélisés par la Fédération Française de Randonnée. Ces sentiers seront les principaux outils de la stratégie de promotion de randonnée auprès des habitants et des touristes ;
- la résolutions des discontinuités le long du GR223 qui fait le tour du Cotentin, avec par exemple la réalisation de passerelles à Landemer (commune de La Hague) ou à Lestre.



## L'ARRIVÉE DE LA ROLEX FASTNET RACE À CHERBOURG-EN-COTENTIN

L'Agglomération du Cotentin souhaite affirmer son identité maritime et accueillir de grands événements internationaux pour renforcer son attractivité. Alliée à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, au Conseil Départemental de la Manche et au Conseil Régional de Normandie, elle a décidé d'organiser l'arrivée des éditions 2021 et 2023 de l'une des plus prestigieuses régates du monde la « Rolex Fastnet Race ». L'édition 2021, perturbée par la pandémie, s'est déroulée du 7 au 15 août 2021. La filière nautique et l'économie locale ont bénéficié de l'escale de 160 navires en préparation avant le départ. 337 bateaux ont pris le départ avec 2 355 marins et 30 nationalités représentées. En raison de conditions météorologiques particulièrement dures, 229 navires ont franchi la ligne d'arrivée. Malgré les contraintes sanitaires, 181 navires ont fait escale à Cherbourg-en-Cotentin soit 1 420 marins et 20 nationalités. Cet événement avec son village, ses animations et la patrouille de France ont regroupé 74 123 personnes sur 8 jours. En matière de retombées presse, la Rolex Fastnet Race a donné lieu à plus de 11 000 articles tous médias internationaux confondus, soit l'équivalent de 30 millions d'euros de visibilité.

  
**2 400**  
EMPLOIS LIÉS  
AU TOURISME

  
**64 464**  
LITS  
MARCHANDS

  
**1,36 M€**  
DE RECETTE DE  
TAXE DE SÉJOURS

  
**18,8 M**  
DE JOURNÉES  
VISITEURS

# LA SANTÉ, L'ACCÈS AUX SOINS ET L'ACCESSIBILITÉ

Les missions de la Direction Santé et Accès aux Soins sont nombreuses et essentielles à la qualité de vie des habitants du territoire : coordination des projets en faveur de l'accès aux soins et du renforcement de la démographie des professionnels de santé, coordination générale des politiques de prévention et d'éducation à la santé, élaboration d'un Contrat Local de santé, animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, coordination des politiques de prise en charge des personnes âgées à l'échelle communautaire, etc. Autant de sujets vecteurs d'attractivité pour le Cotentin.

## LES PROJETS DE 2021



### LE PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL ET AMBULATOIRE VALOGNES-BRIX

Le 5 octobre 2021 a eu lieu l'inauguration du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) bi-site de Valognes-Brix.

Construit par l'Agglomération, le Pôle de Santé accueille désormais à Valognes, praticiens et patients dans ses nouveaux locaux flambant neufs. Le pôle compte, en 2021, 17 soignants. L'aménagement des combles en 2023 permettra d'accueillir de nouveaux professionnels.

## LES CHIFFRES DE 2021



PROJETS DE PSLA ACCOMPAGNÉS  
PAR LE COTENTIN



## L'INSTALLATION DE FAUTEUILS DENTAIRES DE FORMATION AU SEIN DU CHPC

Le territoire du Cotentin connaît une situation très défavorable de l'offre de soins dentaires, avec 37,2 praticiens de l'art dentaire pour 100 000 habitants.

Cela s'explique par la faiblesse du contingent de praticiens mais aussi par la faiblesse du nombre d'internes en odontologie, en formation longue, implantés sur le territoire. Pour y remédier, la Région et le Cotentin portent un projet d'antenne de 8 fauteuils de formation afin de permettre aux étudiants d'effectuer leurs stages « cliniques » hospitaliers sous la supervision de praticiens hospitaliers à Cherbourg-en-Cotentin et à Valognes.

Pour l'installation des 5 premiers fauteuils, la Région participe à hauteur de 377 000€ et le Cotentin à hauteur de 340 000€. Ce dispositif a permis d'accueillir une étudiante en 2021 et 5 en 2022.



## PARTICIPATION AU DUO DAY

Au vu de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée, l'Agglomération du Cotentin, dans le cadre de sa politique d'inclusion pour les personnes en situation de handicap, s'est naturellement inscrite dans le cadre de la semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui se déroule en novembre de chaque année, à travers le dispositif DuoDay. Il s'agit d'une journée ayant pour objectif de lever les préjugés et changer le regard sur le handicap.

Durant cette journée, une personne porteuse de handicap compose un duo avec un professionnel, afin de s'immerger dans son quotidien. Au-delà de la rencontre, le DuoDay favorise également les conditions d'une meilleure insertion des personnes en situation de handicap dans l'emploi. Ainsi, en 2021 6 Duo Day ont été mis en œuvre pour la 1<sup>ère</sup> fois et ont permis le recrutement d'une personne.



SOLLICITATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
auprès de la cellule d'accompagnement à l'installation



PERSONNES PARTICIPANTES  
AUX DUO DAY

# LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

La Direction Transports et Mobilité définit et met en œuvre la stratégie du territoire en matière de déplacement des personnes. Conformément à son rôle d'autorité organisatrice des mobilités, l'Agglomération coordonne l'ensemble des offres de mobilité sur son territoire.

Elle développe des solutions de mobilités innovantes afin de réduire l'usage individuel de la voiture et de répondre aux enjeux locaux et sociétaux.

## LES PROJETS DE 2021



### CRÉATION DU RÉSEAU UNIQUE CAP COTENTIN

A la suite de l'élaboration de son Plan de déplacement du Cotentin (PDC), l'agglomération a entrepris la mise en œuvre opérationnelle de sa politique mobilité. Héritant de deux réseaux disparates – le réseau Zéphir à Cherbourg-en-Cotentin et une partie de l'ex-réseau Manéo – la création d'un réseau unique, apportant un niveau de service homogène sur l'ensemble de son vaste territoire, a été portée prioritairement dès le début du mandat.

En février 2021, le Conseil communautaire a approuvé l'extension du versement mobilité à un taux unique pour l'ensemble des 129 communes du territoire et voté la mise en place d'une tarification unique, attractive et solidaire. Au cours de l'été 2021, l'ensemble des services de mobilité, sous la coordination de l'Agglomération, a été regroupé sous la marque « Cap Cotentin ».

## LES CHIFFRES DE 2021



RÉSEAU UNIFIÉ  
sous la marque  
« Cap Cotentin »



VÉLOS À ASSISTANCE  
ÉLECTRIQUE EN LOCATION  
LONGUE DURÉE



## UN NOUVEAU CONTRAT DE DSP 2021-2028 POUR DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN DANS L'ENSEMBLE DU COTENTIN

Afin d'apporter un niveau de service homogène pour l'ensemble des communes, l'Agglomération a fait le choix de regrouper l'ensemble de ses services de transports en commun – hors transports scolaires – au sein d'une délégation de service public unique.

À l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la société Transdev Cotentin a été retenue pour opérer le nouveau réseau à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le 30 août 2021, de nombreuses évolutions ont marqué le lancement du réseau Cap Cotentin : multiplication par 6 des liaisons intercommunales avec la création de 7 nouvelles lignes, nouvelles dessertes adaptées aux employeurs, création du service Cap à la demande autour de Cherbourg.



## VALIDATION DES ÉTUDES DU BUS NOUVELLE GÉNÉRATION, CAP SUR LES TRAVAUX EN 2022

Après 2 ans d'études de maîtrise d'œuvre, le conseil communautaire a validé en avril 2021 l'avant-projet et le plan de financement de l'opération. Depuis lors, une phase de préparation des travaux et de finalisation des études techniques s'est engagée. Afin d'assurer la conduite des travaux de cette opération de grande envergure, la Direction transports & mobilités s'est étoffée au cours de l'année 2021 pour atteindre 17 agents. Forte de ces nouvelles compétences internes, l'Agglomération démarrera les travaux du Bus nouvelle génération en septembre 2022.



 **+ de 500**

AIDES À L'ACQUISITION  
DE VAE ATTRIBUÉES

 **7**

NOUVELLES LIGNES  
INTERCOMMUNALES  
lancées le 30 août 2021

 **350**

SALARIÉS  
pour le réseau  
Cap Cotentin

 **145**

CIRCUITS  
SCOLAIRES

 **3**

SECTEURS CAP  
À LA DEMANDE



*Les ambassadeurs du tri présentent les solutions de réduction des déchets.*



# TERRITOIRE

Les objectifs du Cotentin sont de rayonner au-delà des frontières de sa presqu'île, porter et défendre au niveau national le cadre exceptionnel offert par ce territoire unique par nature. Un but commun à toutes les directions de la collectivité qui s'investissent pleinement pour parfaire les compétences destinées à améliorer le quotidien de ses habitants.

## / SOMMAIRE /

**P 47** / L'Information Géographique  
**P 49** / L'ingénierie et Bâtiments  
**P 51** / Le Cycle de l'Eau  
**P 53** / Les Déchets Ménagers

**P 55** / L'Environnement, l'Énergie  
et le Développement durable  
**P 57** / L'activité des Pôles de Proximité  
**P 59** / La Transversalité et Coordination  
des Politiques Territoriales

# L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

En 2019, Le Cotentin a créé un service commun du "Système d'Information Géographique" (SIG) avec les communes de Cherbourg-en-Cotentin et de La Hague. La Direction Géomatique et Connaissance du Territoire, en charge de déployer le SIG, est constituée de 10 agents. De par ses compétences en cartographie numérique, elle offre une meilleure connaissance du territoire tout en proposant des outils de diagnostic et d'aide à la décision aux autres Directions.

Le Cotentin met notamment en place des outils cartographiques comparables au Géoportail de l'IGN qui sont destinés aux services et au grand public avant d'être proposés en consultation à l'ensemble des communes en 2024.

## LES PROJETS DE 2021



### DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES

La finalisation des travaux réalisés par la Direction dans le cadre de la prise en charge par l'Agglomération de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines :

- repérage sur le terrain ;
- cartographie ;
- calcul des linéaires et fourniture des données à la Direction Cycle de l'eau.

## LES CHIFFRES DE 2021

**+ de 500** 

COUCHES DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES recensées dans la base de données



## PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

Une prise de vue a été effectuée en milieu d'année 2021 pour la réalisation d'une photographie aérienne de fine résolution sur une emprise de 550 km<sup>2</sup>. Ce fond de plan est utile à la bonne connaissance du territoire et permet de respecter la réglementation anti endommagement des réseaux.

## MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La modernisation du SIG intervient dans le cadre de la mise en œuvre du service commun pour répondre aux besoins de diffusion et à l'exploitation des données géographiques à l'échelle de l'Agglomération. Elle doit favoriser la diffusion et l'exploitation de ces données en interne, auprès des communes membres et du grand public, notamment par la mise en œuvre d'applications SIG 2D, 3D et Open Data.

Le marché a été notifié en septembre 2021. Le déploiement des outils sera réalisé en 2022 et 2023.



**+ de 350**

UTILISATEURS DES SOLUTIONS  
CARTOGRAPHIQUES DÉPLOYÉES



**+ de 2 000**

CARTES  
PRODUITES



**+ de 60**

APPLICATIONS CARTOGRAPHIQUES  
au service des agents des 3 collectivités

# L'INGÉNIERIE ET BÂTIMENTS

Cette Direction assure la conduite d'opérations et la maîtrise d'ouvrage des projets de construction de l'Agglomération.

Elle garantit également la gestion du bâti et des infrastructures intégrées au patrimoine communautaire et aux services communs.

Elle travaille en mode projet en étroite collaboration avec les directions exploitantes qui ont défini le programme.

## LES PROJETS DE 2021



### **CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR OCÉALIS**

En 2021, les systèmes de traitement d'air et de régulation du chauffage / ventilation de la piscine ont été remplacés afin d'optimiser le fonctionnement des systèmes énergétiques de l'équipement.

Le montant de ces travaux s'élève à 417 000€ HT.

## LES CHIFFRES DE 2021

# 846 000€ HT



DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT  
« GROS ENTRETIEN » DE VOIRIE



## CONSTRUCTION D'UN PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE (PSLA) À VALOGNES

Ce projet consistait en la construction de 1 280m<sup>2</sup> de locaux fonctionnels pouvant accueillir différents professionnels médicaux. L'agence d'architectes DHD Billard-Durand a répondu au programme par un bâtiment sur 3 niveaux, dont 2 ont été aménagés, ainsi que d'un parking privatif d'une soixantaine de stationnements.

L'opération a été livrée en mars 2021 pour un montant travaux de 3,2M € HT.

  
**100 000€ HT**

DE TRAVAUX DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES  
POUR UNE PARTIE DE LA ZA DES COSTILS

**859** 

SITES CONSTITUANTS  
LE PATRIMOINE DE L'AGGLOMÉRATION  
- 243 hors sites Cycle de l'eau -

# LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau (DCE), intervient à la fois sur le cycle domestique de l'eau (prélèvement de l'eau potable et assainissement des eaux usées), mais également sur le cycle naturel de l'eau avec la protection des cours d'eau et des biens et personnes contre les inondations.

## LES PROJETS DE 2021



### RÉALISATION DU CHANTIER DE RESTAURATION DU TROTTEBEC AUX RAVALETS

Le chantier de restauration concerne 800 mètres de linéaire de cours d'eau restauré et la suppression de 4 obstacles à la continuité écologique a permis de :

- Améliorer la qualité de l'eau,
- Restaurer les fonctionnalités des cours d'eau et de leur biodiversité,
- Restaurer les linéaires de cours d'eau et supprimer les obstacles à la continuité écologique et sédimentaire.

Ce projet est une démarche partagée de restauration des milieux aquatiques qui permet de tenir compte de l'histoire et des usages multiples du territoire.

## LES CHIFFRES DE 2021

**2 000 km** 

DE COURS  
D'EAU

**26** 

STATIONS  
DE PRODUCTION  
D'EAU POTABLE



## REMISE À NIVEAU DES CHÂTEAUX D'EAU DES PIEUX ET DE FLAMANVILLE

Les châteaux d'eau des Pieux et de Flamanville ont connu une remise à niveau permettant d'accroître la protection des installations contre les actes de malveillance, la réhabilitation du génie civil et reprises d'étanchéité et la mise en sécurité pour les exploitants et les intervenants.



## REMISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION D'HERQUEVILLE

Réaliser des aménagements sur la station d'épuration d'Herqueville a permis de résoudre une problématique de pollution de l'environnement.

Le projet a été mené grâce à une convention avec le conservatoire du littoral et le propriétaire du terrain pour une capacité de 190 EH (Équivalent-Habitant).



74

POINTS DE  
PRÉLÈVEMENTS  
DANS LA NAPPE



166

RÉSERVOIRS



94 987

ABONNÉS  
EAU POTABLE



5

DIGUES  
CLASSÉES



52

STATIONS  
D'ÉPURATION



# LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Direction Déchets Ménagers et Assimilés assure les missions de collecte et de traitement des déchets. Elle gère également 15 déchèteries, un centre de tri et trois installations de traitement de déchets (plateforme de compostage et stockage de déchets inertes). La Direction assure également la communication et la sensibilisation à la réduction des déchets des usagers. Une majorité de ses missions est assurée par les agents de la collectivité, mais la direction fait également appel à des entreprises extérieures notamment dans le cadre du traitement des déchets.

## LES PROJETS DE 2021



### HARMONISATION DES DÉCHÈTERIES

Afin de permettre aux usagers de bénéficier d'un site ouvert à moins de 15 minutes de son domicile, le Cotentin a opéré une harmonisation de ses déchèteries.

Un travail important a été mené pendant plusieurs mois et co-porté par les agents, les instances syndicales, les usagers et les élus du territoire.

Le règlement intérieur pour les particuliers a été validé par le bureau communautaire à l'automne 2021.

## LES CHIFFRES DE 2021

+ de 200

AGENTS

## CONCERTATION SUR LE NOUVEAU SCHEMA DE COLLECTE

En juillet 2021, l'Agglomération du Cotentin a été retenue à l'appel à projet de CITEO pour la mise en œuvre des extensions de consignes de tri. Ce projet a fait l'objet d'une importante concertation auprès des élus et a abouti au choix du nouveau schéma de collecte qui sera déployé courant 2022.

Près d'une quinzaine de réunions dans les Pôles de Proximité, en commissions prospectives et en conférence des maires, a permis aux élus du Cotentin d'exprimer leurs souhaits de concevoir une organisation harmonisée par zone d'habitation pour tout le Cotentin avec une collecte sélective qui se généralisera en porte à porte.



## DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE

Dans l'objectif de réduire la production de déchets enfouis, une forte communication a été menée par l'Agglomération (réseaux sociaux, magazine de l'Agglomération du Cotentin, presses) avec un objectif de distribuer 1 500 composteurs. Le travail des ambassadeurs et les moyens supplémentaires de communication déployés ont permis d'atteindre 1382 composteurs distribués en 2021 soit un total de 10 932 foyers équipés sur le territoire.

  
**47 830 tonnes**  
D'ORDURES MÉNAGÈRES

  
UN TAUX DE VALORISATION DE  
**44,62 %**

# L'ENVIRONNEMENT, L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Direction Environnement, Énergie et Développement Durable participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement, de transition énergétique et de développement durable, en lien avec les directions de l'Agglomération du Cotentin.

LES PROJETS DE 2021



## LA POLITIQUE TRANSVERSALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ADOPTION DE L'AGENDA21

Le Cotentin s'est engagé dans la rédaction de son Agenda 21 qui permet de définir sa politique de développement durable, aux regards des objectifs de développement durable. Le diagnostic territorial et le diagnostic interne ont été réalisés. La stratégie a été adoptée. Le programme d'actions est en cours de rédaction, pour une adoption prévue en 2022.

LES CHIFFRES DE 2021

**15,78 tonnes**   
DE DÉCHETS COLLECTÉS

## L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial a été adopté en Conseil communautaire et déposé sur la plateforme de l'Etat pour instruction. Le scénario « Le Cotentin », spécifique à son territoire, a été retenu.

Élaboré en adéquation avec le contexte et les spécificités locales, le Cotentin a souhaité suivre une approche réaliste et apprécier les objectifs à 2030-2050 autour d'un projet territorial crédible, qui puisse s'inscrire dans l'agenda politique de l'Agglomération et dans son action partenariale.

Sept orientations stratégiques sont fixées dans ce plan, Le Cotentin, un territoire :

- énergétiquement sobre ;
- producteur d'énergies ;
- vivant à adapter ;
- de proximité à conforter ;
- agricole compétitif et durable ;
- vivant à partager.

Le plan sera adopté définitivement en 2023.



## LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION

Le Cotentin a finalisé l'étude pour le développement de la méthanisation, filière productrice d'énergie renouvelable. Le diagnostic territorial fait état d'un gisement total de 531 813 tonnes de matière brute potentiellement méthanisable, soit une production potentielle d'à peu près 15 millions de m3 de méthane. L'évaluation environnementale identifie sur 6 projets potentiels d'injection de biométhane dans les réseaux d'une capacité de 49 MWh PCS chaque année, soit près de 10% de la consommation du territoire. La seconde phase vise à faire émerger un projet réunissant Le Cotentin, des agriculteurs et des industries agroalimentaires pour mettre en œuvre des projets de valorisation de cette ressource.



DE PLAGES NETTOYÉS

# L'ACTIVITÉ DES PÔLES DE PROXIMITÉ

Les Pôles de Proximité accueillent les Maisons du Cotentin, accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives, les orientent et les renseignent sur l'action des services communautaires. Ces antennes sont également en charge des services communs (compétences communales mais gérées collégalement par le Cotentin : crèches, centre de loisirs, restaurations scolaires, etc.)

Les Commissions de territoires s'y réunissent pour prendre en compte les spécificités locales dans une approche menée à l'échelle du Cotentin.



## LES MISSIONS DE L'ACCUEIL

En 2021, les accueils des Pôles de Proximité sont devenus des Maisons du Cotentin, où l'accompagnement aux habitants est renforcé pour l'ensemble des démarches administratives d'une dizaine de partenaires : assurance maladie, CAF, impôts, etc. De plus, la pertinence des Maisons du Cotentin par rapport aux attentes des usagers a conduit les élus à engager une réflexion sur la mise en réseau des accueils.

Outre la gestion de l'accueil et des services communs, les Pôles de Proximité ont également en charge la gestion du patrimoine et de certains équipements spécifiques présents sur leur territoire.

## LES CHIFFRES DE 2021

219

AGENTS EN CHARGE  
DES SERVICES COMMUNS



## RÉHABILITATION DU CINÉMA LE RICHELIEU

Le cinéma Le Richelieu a fait l'objet d'un vaste programme de travaux de rénovation énergétique incluant l'isolation, le chauffage, les VMC, la toiture, le changement des menuiseries extérieures et la mise en accessibilité et l'amélioration de l'accueil du public dans le hall. Le matériel de projection, la sonorisation, les fauteuils ont également été modernisés.

Ce programme de travaux a fait l'objet d'un soutien financier important avec 66 % d'aide.



## CONSTRUCTION DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE DE MONTEBOURG

Les communes du pôle de proximité de Montebourg ont inscrit dans le Service commun l'étude et la construction d'un « centre multi-accueil » pour le centre de loisirs et le relais petite enfance.

Le projet prévoit le maintien de la capacité d'accueil actuelle de 120 enfants pour le centre de loisirs avec la construction d'une surface de plancher de 1 089 m<sup>2</sup> et des aménagements extérieurs (1 324 m<sup>2</sup>) intégrant un parking et 2 cours/jardins sécurisés avec un espace vert.

Les entreprises ont été retenues en 2021 avec le lancement du chantier pour janvier 2022 et une livraison prévue en 2023.



MAISONS  
DU COTENTIN



# LA TRANSVERSALITÉ ET COORDINATION DES POLITIQUES TERRITORIALES

La Direction assure la gestion des trois équipements aquatiques communautaires de La Hague, Les Pieux et Saint-Sauveur-le-Vicomte ainsi que le travail préparatoire au projet d'espace aquatique du Cœur de Cotentin. La direction pilote par ailleurs les 3 golfs et l'instruction des demandes d'aides des associations sportives dans le cadre de manifestations d'envergure régionales ou nationales. La cellule d'accompagnement aux communes apporte un soutien dans les montages des projets des communes, tant sur la formalisation des projets, les questionnements liés à la commande publique et le montage des plans de financement. Dans la continuité de cet accompagnement, la Direction instruit les demandes de fonds de concours de l'Agglomération auprès des communes.

## LES PROJETS DE 2021



### DÉBUT DES TRAVAUX D'OCÉALIS

L'Agglomération a procédé aux changements de la centrale de traitement d'air, du système d'alarme incendie et des éclairages du bassin.

La banque d'accueil et l'accessibilité au site ont également été améliorées.

## LES CHIFFRES DE 2021



# 68 227



ENTRÉES TOTALISÉES PAR LES  
ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES



## DIAGNOSTIC DES PRESTATIONS DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de sa compétence de coordination des services aux familles, la direction a engagé en partenariat avec la CAF un diagnostic des prestations offertes sur le territoire avec pour objectif d'élaborer en 2022 un plan d'actions pluriannuel visant à offrir sur chaque territoire de proximité un socle commun de services aux familles dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de l'accès aux droits. La direction a également contribué à la mise en œuvre des Maisons du Cotentin et de la mise en place d'un conseiller numérique.



## DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS

La direction conduit au sein de la cellule d'accompagnement aux communes le déploiement du programme "Petites Villes de Demain" auprès des 11 communes lauréates. En complément des projets de l'Agglomération, notamment en termes de transports, ce dernier vise à accompagner la dynamisation des pôles urbains secondaires du territoire sur les thématiques : habitat, commerce, mobilité, aménagement urbain et développement des services.

  
**+ de 50**

COMMUNES ACCOMPAGNÉES  
PAR LA CELLULE D'INGÉNIERIE

**78** 

PROJETS SOUTENUS  
PAR LES FONDS DE CONCOURS



## photographique Cherbourg-en-Cotentin

Exposition photographique réalisée  
sur le « Quartier des Horizons ».

# LOGEMENT

Plan local d'urbanisme, aide à la rénovation énergétique des logements, restructuration, harmonisation et modernisation des quartiers qui le nécessitent, autant de projets mis en place par les directions qui s'investissent chaque jour pour la qualité de l'habitat dans le Cotentin.

## / SOMMAIRE /

- P 63** / L'Habitat, le Logement et les Gens du Voyage
- P 65** / L'Urbanisme et le Foncier
- P 67** / Le Renouvellement Urbain
- P 69** / La Politique de la Ville

# L'HABITAT, LE LOGEMENT ET LES GENS DU VOYAGE

La Direction Habitat, Logement et Gens du voyage assure la mise en œuvre de l'exercice de la compétence de la Communauté d'Agglomération en matière d'équilibre social de l'habitat.

Dans ce cadre, elle développe et assure le suivi de la réponse aux besoins des habitants en termes d'habitat, de rénovation énergétique, quel que soit le type de logement.

La Direction crée, gère et entretient également les aires d'accueil pour les gens du voyage.

LES PROJETS DE 2021



## OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La Communauté d'Agglomération du Cotentin assure la coordination des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en œuvre sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Améliorer la performance thermique des logements et lutter contre la précarité énergétique ;
- Lutter contre le logement indigne ;
- Favoriser l'adaptation des logements au handicap et/ou au vieillissement ;
- Favoriser l'amélioration des logements locatifs très dégradés ou indignes.

Sur les 5 ans d'opération, 628 logements ont été réhabilités ou sont en cours de réhabilitation au 31 décembre 2021.

LES CHIFFRES DE 2021



# 103 573

LOGEMENTS soit 34,7% du parc de logements du département de la Manche

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue un document stratégique en matière d'habitat permettant de définir les grands axes de la future politique de l'habitat que la collectivité souhaite développer pour les six années à venir.

Afin d'en assurer la mise en œuvre, le PLH s'appuie sur un programme d'actions visant à répondre aux besoins en logements des habitants et futurs habitants du Cotentin, à favoriser l'amélioration et la réhabilitation du parc de logements existant et son renouvellement, à assurer les conditions d'une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur l'ensemble de son territoire en précisant notamment les interventions en matière foncière nécessaires à la réalisation des actions.

En 2021, le programme d'actions du PLH a été finalisé durant le premier semestre. Le conseil d'agglomération a procédé lors du conseil du 29 juin 2022 à l'arrêt de projet. Il a ensuite été soumis successivement pour avis aux communes puis à l'Etat.

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Normandie a rendu un avis favorable au projet de PLH le 16 décembre 2021. Cette décision doit permettre d'adopter définitivement le PLH en 2022.



## CRÉATION DE TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS ET D'AIRES D'ACCUEIL DES GRANDS PASSAGES ET GROUPES FAMILIAUX DES GENS DU VOYAGE

La Communauté d'Agglomération du Cotentin souhaite proposer une offre de sédentarisation aux voyageurs par la création de terrains familiaux locatifs. En 2021, une assistance à maîtrise d'ouvrage a permis d'engager une première phase consacrée à la recherche de fonciers disponibles permettant la réalisation du programme.

La Communauté d'Agglomération a sollicité la SAFER pour mener une étude foncière afin d'acquérir des terrains permettant la création d'un dispositif d'accueil des petits, moyens et grands passages tel qu'inscrit au schéma départemental d'accueil des gens du voyage de la Manche.

DÉVELOPPEMENT  
D'UNE OFFRE DE **4 652**

LOGEMENTS DANS LE CADRE  
DU PLH 2022/2027

**222** 

LOGEMENTS RÉSERVÉS  
AUPRÈS DE PRESQU'ÎLE HABITAT  
au profit des étudiants

**3** 

AIRES D'ACCUEIL DES GENS  
DU VOYAGE PERMANENTES  
soit 35 emplacements permettant  
d'accueillir 70 caravanes



# L'URBANISME ET LE FONCIER

La Direction de l'urbanisme et du Foncier intervient dans 3 champs de compétences majeurs :

- La gestion du Schéma de Cohérence Territoriale pour le syndicat mixte du SCOT Pays du Cotentin, l'élaboration de 7 Plans Locaux d'Urbanisme Infra communautaires et le suivi des modifications des documents d'Urbanisme en vigueur dans le Cotentin ;
- L'instruction technique et réglementaire des autorisations d'urbanisme confié par les communes qui le souhaitent ;
- La gestion des affaires foncières, qui inclut le traitement du droit de préemption, des ventes et acquisitions, la formalisation des servitudes et plus largement l'apport technique sur les questions foncières à traiter par l'Agglomération.

## LES PROJETS DE 2021



### AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DES 7 PLUi

Trois ateliers ont été réalisés avec la présence des élus sur 5 PLUi : Cœur du Cotentin, Douve et Divette, La Hague, Les Pieux et Sud Cotentin.

Ces temps d'échange ont notamment permis de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de ces territoires.

Suite à la fin du marché avec le cabinet d'étude, une nouvelle procédure a été engagée pour relancer l'élaboration des PLUi des territoires Nord et Est. Les marchés ont été notifiés en fin d'année.

## LES CHIFFRES DE 2021



ÉLUS COMMUNAUX ET UNE 30<sup>AINE</sup> D'AGENTS  
présents aux ateliers pour co-construire les projets  
d'aménagement Développement Durable de 5 PLUi



## ÉLABORATION DU SCOT ET DÉROULÉ DE SON ENQUÊTE PUBLIQUE DU 14 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2021

Une enquête publique est une étape importante dans le processus d'élaboration du SCOT. Celle-ci permet de stabiliser le contenu, tout en prenant en compte les remarques formulées par les habitants et les personnes publiques associées (consulaires, état, etc.).

L'année 2022 sera consacrée à l'intégration des remarques émises et les éléments relevés par les commissaires enquêteurs, afin d'arrêter la version définitive du document.



### FINALISATION DU VADEMECUM DES BAUX ET CONVENTIONS D'OPÉRATIONS FONCIÈRES

En collaboration avec la Directions des Affaires Juridiques, l'unité Foncière a co-rédigé un guide exhaustif vulgarisant les différents outils juridiques des opérations foncières et immobilières à destination de l'ensemble des Directions et services communautaires.

### AMORCE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS DU DROITS DES SOLS

Le chantier de la dématérialisation des instructions des autorisations du Droit des Sols (pour les communes de plus de 3 500 habitants) a été lancé, à commencer par les modalités de réception dématérialisées pour l'ensemble des communes, à travers la mise en place d'un guichet numérique permettant aux administrés et aux professionnels (notaires, architectes, constructeurs, lotisseurs,...) de déposer leurs dossiers directement depuis leur domicile.

 **6 325**

ACTES D'URBANISMES  
TRAITÉS PAR LES CENTRES  
INSTRUCTEURS

 **15 %**

D'AUGMENTATION DES AUTORISATIONS DE  
CONSTRUIRE ET CERTIFICATS D'URBANISME  
par rapport à 2020

**28** 

ACTES  
NOTARIÉS

# LE RENOUVELLEMENT URBAIN

La Direction anime et organise le renouvellement des quartiers d'habitat social les plus anciens de Cherbourg-en-Cotentin, en intégrant l'expertise d'usage des habitants.

Dans le but de renforcer la qualité de vie dans ces quartiers, le Cotentin, Cherbourg-en-Cotentin, les services de l'État, les bailleurs sociaux et les associations coordonnent leurs interventions afin de permettre la réhabilitation de logements existants ou la création de nouveaux logements, la valorisation des qualités environnementales, paysagères et patrimoniales des quartiers, ainsi que le développement des services et des commerces.

LES PROJETS DE 2021



## L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE : UNE EXPOSITION POUR VOYAGER DANS LE TEMPS

Pour donner à voir le renouvellement urbain, l'Agglomération du Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin ont confié au photographe Pierre-Yves RACINE (Bréville, Theurthéville-Bocage) le soin de reconduire, 60 ans plus tard, les images d'Henri SALESSE, photographe-fonctionnaire du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). La comparaison photographique qu'il a pu mener donne à voir un Avant/Après 1959/2019. Guidé dans ses repérages par des familiers des lieux et accompagné par la Direction du Renouvellement Urbain, le photographe est même allé plus loin en prenant d'autres clichés du quartier et en réalisant des portraits de rue. Enrichi de récits d'habitant(e)s, ce travail met en lumière la vie et la mémoire d'un quartier.

À PARTIR DE 2022

LE QUARTIER DES HORIZONS,  
UN PROJET SUR



**10 ans**

## LE QUARTIER DES HORIZONS, LA MÉTAMORPHOSE DU QUARTIER LES FOURCHES CHARCOT-SPANEL

Le projet de renouvellement urbain sur le secteur Les Fourches-Charcot-Spanel va transformer le quartier en profondeur dès 2022. Il s'agit de décroisonner le quartier et d'offrir une nouvelle offre de logements avec un programme de démolition-reconstruction, de réhabilitation de logements, mais aussi de renouvellement des équipements et des espaces publics.

Le quartier des Fourches-Charcot-Spanel possède une identité marquée. Il est le berceau d'un patrimoine bâti remarquable avec notamment la cité jardin de la rue du docteur Caré datant des années 1920 ou encore la « Cité Marine » édifiée rue de la Pérouse au moment de la Reconstruction. Il occupe une position stratégique dans la ville. Ce quartier bénéficiera d'une transformation de grande ampleur dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Dans le quartier des Fourches-Charcot-Spanel, près de 1 500 habitants sont directement concernés, sans compter les nombreux usagers fréquentant les structures environnantes (école de la Polle, lycée Millet, entreprises, espace René Le Bas...).



## L'ÉCOLE DE LA POLLE AU CŒUR DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

L'école de la Polle dispose dans son environnement immédiat d'un précieux support pédagogique : un paysage urbain varié que les enfants fréquentent au quotidien, et sur lequel ils sont invités à porter un regard curieux et créatif dans le cadre d'ateliers dirigés par les enseignants avec des graphistes-illustrateurs. Coordonnées depuis 2017 par la maison du projet, ces explorations ont permis la création de cartes, de posters et d'expositions.

En 2021, les enfants ont finalisé un inventaire du Patrimoine du quartier et ont planté des arbres devant l'école dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire mené avec des paysagistes havrais.



**154**

LOGEMENTS  
CONSTRUITS



**141**

LOGEMENTS  
DÉMOLIS



**264**

LOGEMENTS  
RÉHABILITÉS



**287**

LOGEMENTS  
RÉSIDENTIALISÉS

# LA POLITIQUE DE LA VILLE

Avec le service Politique de la Ville, l'Agglomération entend réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires telles que contractualisées dans le cadre du contrat de ville.

À l'échelle du Cotentin, il anime l'instance de concertation sur les questions de délinquance qu'est le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.



## POURSUITE DE LA MOBILISATION AUPRÈS DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

Le contexte sanitaire restant complexe, les signataires du contrat de ville ont veillé à mobiliser encore très fortement l'ingénierie du projet afin de faciliter l'accès aux financements spécifiques.

L'objectif fut double : maintenir des actions phares sur les quartiers prioritaires tout en développant des projets innovants répondant aux urgences vécues par les habitants de ces quartiers du fait de la COVID.

## LA VALIDATION DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

L'année a été consacrée à l'élaboration de la première stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance du Cotentin.

Celle-ci a été présentée le 2 décembre en séance plénière pour avis des membres du CISPD avant signature officielle en 2022.

Cette stratégie a été élaborée en visant à renforcer la prévention de la délinquance sur le territoire et à accroître le service rendu aux habitants du Cotentin.

### LES CHIFFRES DE 2021



**39**

ACTIONS MISES EN PLACE ET FINANÇÉES  
DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION  
DU CONTRAT DE VILLE



**36**

ACTIONS À METTRE EN PLACE DANS LA STRATÉGIE  
TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA  
DÉLINQUANCE DU COTENTIN



**11**

RENDEZ-VOUS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ  
ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN (EPCI)**

Directeur de publication / David MARGUERITTE - Président

Coordination / Direction de la Communication

Rédaction / Directions de l'EPCI

Mise en page / Direction de la Communication

Crédits photos et illustrations / Thierry Houyel, Antoine Soubigou,  
Pierre Burnel, Aymeric Picot, Pierre Leboucher, Valentin Leflamand,  
iStock.









**leCotentin**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel Atlantique  
Boulevard Félix Amiot • BP 60250  
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX  
Tél. : 02 50 79 16 10  
[contact@lecotentin.fr](mailto:contact@lecotentin.fr)

 [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)